



# Afrique-France : mettre en pratique le codéveloppement

## PROPOSITIONS

### I. MIEUX APPRÉHENDER L'ENVIRONNEMENT ET SES RISQUES (public et privé)

- Mettre en place, au sein des filières d'excellence française, une plateforme de communication et de partage d'expériences entre les grands groupes présents et les autres, en particulier les PME et ETI, fondés sur les « *success stories* ».
- Capitaliser sur les réseaux entrepreneuriaux locaux et mieux s'appuyer sur ceux de l'AFD, de Proparco, et d'Ubifrance, déjà bien développés dans chaque pays d'Afrique.
- Inviter les entreprises françaises à jouer un rôle dans la promotion de projets transnationaux, susceptibles de faire émerger des aires économiques régionales.
- Inciter les entreprises à agir en responsabilité sociale (RSE) vis-à-vis des populations et à avoir pour souci de maximiser les externalités positives induites par leur activité, afin notamment d'éviter qu'elles ne deviennent un enjeu politique.

### II. CONSTRUIRE LES BUSINESS MODELS GAGNANTS (privé)

- Adapter le modèle d'offre aux différentes industries, l'objectif étant d'inventer des solutions adaptées à ces marchés et non de brader des technologies obsolètes.



- Renforcer la compétitivité des entreprises françaises dans les appels d'offres internationaux au moyen d'une réponse adaptée aux solutions moins-disantes, caractéristiques de la concurrence des pays émergents. Cela implique de :
  - Promouvoir les savoir-faire ou les solutions technologiques (notamment dans le secteur des biens de consommation) ;
  - Innover dans des solutions *low-cost* adaptées (par exemple, dans le transport aérien et la construction) ;
  - Innover, également, dans les solutions de financement intégrées (garanties, financement).
- Promouvoir le modèle de partenariats et de *joint ventures* (JV) et favoriser ainsi le modèle d'investissement dans les actifs au détriment du modèle « services / savoir-faire » largement privilégié jusqu'à présent.
- Construire un portefeuille « pays / activités » qui permette de :
  - répartir les risques à l'échelle continentale dans une logique panafricaine ;
  - trouver le bon équilibre entre effet de masse et effet de maillage.
- Ne pas sous-estimer les effets d'anticipation en matière d'investissement (compte tenu de la forte progression de la valeur des actifs).

### III. RENFORCER ET RÉORIENTER LES MOYENS DE FINANCEMENT EN FONDS PROPRES DANS UNE LOGIQUE DE CO-DÉVELOPPEMENT (*public et privé*)

- Mieux orienter l'aide déliée.
- Utiliser les moyens de l'aide au développement comme garantie pour les projets d'investissement des acteurs privés.
- Clarifier le rôle de chacun des acteurs en matière d'aide au développement et de financement.
- Développer le *private equity* pour soutenir les entreprises françaises et les futurs champions nationaux dans une logique de co-développement avec des entreprises françaises.

### IV. CO-DÉVELOPPER LES TALENTS (*public et privé*)

- Revoir la politique des quotas et des visas pour les étudiants et cadres.
- Créer des écoles et universités locales dans une logique de co-développement et/ou de co-branding avec les universités et grandes écoles françaises.
- Renforcer les savoir-faire dans les filières techniques, en coopération avec les entreprises.

INSTITUT  
MONTAIGNE

